

## **Surveillance de la santé et sécurité au travail chez les sapeurs-pompiers**

### **I- Synthèse des résultats de la cohorte Charles Prim.**

Une analyse de la mortalité des sapeurs-pompiers professionnels en France a été conduite entre 2007 et 2011. Ce projet important lancé expérimentalement auprès de 10 SDIS a été déployé à tous les SDIS de France avec le concours de l'Ecole nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers (ENSOSP). Il a permis de rassembler des institutionnels, des experts scientifiques (Université Bordeaux 2 Victor Segalen, Institut national de veille sanitaire) et des acteurs de terrain avec le soutien financier du Fonds national de prévention (FNP) de la caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales, sous l'autorité de la Direction générale de la sécurité civile et la gestion des crises.

Les principaux résultats ou constats effectués sur 10 829 dossiers étudiés sont les suivants :

1. Confirmation d'une sous-mortalité élevée dans les tranches d'âge les plus jeunes liée à une forte sélection des sapeurs pompiers à leur embauche ;
2. Mortalité comparable à celle de la population générale dans les âges élevés ;
3. Sous-mortalité constatée pour les pathologies de l'appareil circulatoire ;
4. Mortalité par cancer comparable à celle de la population générale avec des excès de cancer pour certaines localisations mais non significative ;
5. Excès de mortalité concernant les chutes accidentelles ;
6. Sous-mortalité initiale, mais rattrapage des écarts à la population générale dans les classes d'âge les plus élevées.

Les limites de l'étude ont été les suivantes :

1. Elle a porté uniquement sur les SPP et permanents en activité au 1<sup>er</sup> janvier 1979 ;
2. Elle s'est attachée à la mortalité seule et non aux risques ou à la morbidité ;
3. Elle a mesuré la mortalité par effet différé sans traçabilité des conditions des expositions (risques spécifiques aux métiers).

### **II- Nouvelles thématiques d'études possibles**

Il est proposé à la CNSIS de retenir un ordre de priorité de thèmes qui pourraient faire l'objet d'une prochaine série d'études pour le financement desquelles le fonds national de prévention pourrait être sollicité. Ces thèmes sont les suivants :

- L'accidentologie lors des activités physiques et sportives (en raison de leur nombre important et des travaux déjà menés avec le soutien du FNP),
- Le risque routier professionnel représentant une des premières causes de mortalité ;

- Les risques psychosociaux orientés sur les conséquences psychologiques des violences à l'encontre des sapeurs-pompiers ;
- Le risque cardio-vasculaire à l'origine de morts subites.

### **III-Eventualité de mise en place d'un observatoire de la santé chez les sapeurs-pompiers**

- soit en continuant l'étude de la cohorte C.PRIM pour les SPP inclus en 1979
- soit en l'étendant à l'ensemble des SPP en service entre 1979 et 2010 (Ce qui a déjà été entrepris dans 12 SDIS).

Le fonds national de prévention pourrait également être sollicité.

En conclusion, il est demandé à la CNSIS de se prononcer sur les propositions ci-dessus en termes de priorité. Le commanditaire des travaux serait la DGSCGC auprès d'une structure (ENSOSP + Université, INSERM, réseau de SDIS,... ) avec un financement pour partie par le FNP.